

---

## Procès-Verbal N° 04. Conseil municipal du 31 MAI 2018.

---

• **Présents** : Vivoni AP, Rutily E, Vairet J, Damiani M, Guelfi P, Mathieu C, Ramelli N, , Vecchioni G ,Rossi A, Gazzini JL.

• **Absents** : Bocognani JM, Giacomelli L , Burchi F , Raffalli A.

• **Pouvoirs** : Néant

17h30. Le quorum est atteint le Maire ouvre la séance.

- Délibération pour acceptation des devis pour divers travaux d'enrobé sur les routes communales ( Société Routière Haute-Corse ).
  - Saint Antoine : 4042 €
  - Parking Torezza : 21 600 €
  - Route Crosciano : 18 310 €Pour un total de 48 347.20 € .Accord à l'unanimité.
- Délibération pour la fourniture et pose d'un lampadaire solaire.
  - Proposition Pinzutti François : 58 330 €
  - Proposition Di Menza : 53 629.40 €
  - Proposition Solaire Corse : 56 221 €Travaux attribués à Di Menza. Accord à l'unanimité.
- Délibération pour travaux à réaliser à l'Eglise Saint Antoine à savoir la mise en place d'un filet de protection par l'Entreprise Piacentini ( 11 264 € ) et de lancer l'appel d'offre pour le dossier étanchéité. Accord à l'unanimité.
- Délibération pour retirer la délibération ayant pour objet la promesse de vente ,et ce à la demande de la Préfecture. Accord à l'unanimité.
- Délibération pour vendre la maison de Torezza cadastrée section E 792 à Mr Battistini pour 30 000 €.Accord à l'unanimité.
- Délibération pour autorisation de signature d'un bail à ferme à Mr Burchi Jérôme pour parcelles C366 5ha ; A4 30 ha pour 13.04 € le ha. ( la dernière délibération a du être retirée, les terrains précédemment loués ayant été incendiés ne sont pas pris en compte ). Accord à l'unanimité.
- Délibération pour autorisation de signer un bail à compter du 01 juin 2018 pour l'appartement au lieu dit Chiassone pour un loyer de 600 € mensuel. Accord à l'unanimité.
- Délibération pour autorisation de signer un bail à Mr Zanettacci François pour la location d'une maison au lieu dit Golfi (D1492 ) pour un loyer de 600 € mensuel. Accord à l'unanimité.
- Délibération à l'unanimité pour approbation du PLU.

20h30 le Maire clos la séance.